

L'Echo de Saint-Justin

Vol. XII, No. 29

Saint-Justin, 6 juillet 1933.

Rédigé en Collaboration

Fêtes inoubliables à l'Académie de Louiseville

L'Académie St-Louis de Gonzague de Louiseville célèbre ses quarante ans d'existence par des fêtes grandioses. — Près de six cents anciens donnent leur adhésion à l'Amicale et assistent aux grandes fêtes qui durent depuis samedi dernier. — Elections au bureau de direction de l'Amicale. — Magnifique témoignage de son Excellence Mgr A.-O. Comtois à l'endroit des Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne.

Louiseville, 26, (De notre envoyé spécial) — Toute la paroisse s'est unie à l'Académie St-Louis de Gonzague pour la célébration des grandes fêtes qui ont marqué le quarantième anniversaire de sa fondation. Cette institution, étroitement unie au développement de Louiseville, ne demandait pas moins de la part des citoyens. Toutes les résidences pavées et décorées indiquaient cette jubilation générale. Ces fêtes ont duré trois jours. Elles ont revêtu un caractère très imposant et attiré à l'Alma Mater près de six cents anciens qui pour la première fois se trouvaient réunis à ceux qui furent leurs compagnons de classes, à ceux qui furent leurs professeurs et imprimèrent à leur vie cette impulsion dont chacun n'a qu'à se réjouir.

Le samedi 24 juin commençaient à arriver un grand nombre d'anciens qui visitèrent le collège, s'inscrivirent au livre des visiteurs et reçurent leurs insignes. Le soir à huit heures une cérémonie patriotique réunissait dans la cour près de cinq mille personnes. C'était la fête de St-Jean-Baptiste à Louiseville et ouverture de la grande réunion des anciens de l'Académie St-Louis de Gonzague. Les orateurs de la soirée furent M. le notaire G. E. Ladouceur de Shawinigan, M. Armand Desjarlais, inspecteur d'école, et M. l'abbé Donat Baril, curé de la paroisse. M. Charles Heaton agissait comme président avec à ses côtés MM. Charles-Edouard Martin, maire de la ville, L.-J. Thisdel M.P.P., J.-Honoré Giguère, président de la Commission Scolaire Adéodore Caron, maire de la paroisse, J.-A. Coutu N.P., J.-A. Lesage, organisateur en chef du parti libéral de la province de Québec, Omer Rinfret, Laurent Lesage N.P., H. Bédard, Hector Bellemare, Arthur Auger, Lucien Noisard, secrétaire de la Commission Scolaire, MM. les abbés Paul de Carufel et Claude Lafontaine, vicaires de la paroisse, le Frère Frédéric O.F.M., le Dr A.-D. Milot de Berthierville et M. l'abbé J.-A. Dusablon, vicaire à Almaville. La fanfare du Sacré-Coeur de Grand-Mère, sous la direction du R. Frère Bertrand, de l'Instruction Chrétienne, donna une magnifique concert que la population a vivement applaudi. Un feu d'artifice et le lancement d'un ballon ont marqué la fin de cette journée qui s'inaugurait brillamment pour le succès des fêtes de l'Académie St-Louis de Gonzague.

Le lendemain à neuf heures et

quarante cinq s'organisait la parade dans la cour du collège pour se rendre à l'église paroissiale. Le défilé s'ouvrait par le drapeau, la fanfare du Sacré-Coeur de Grand-Mère, les membres du comité d'organisation, les anciens depuis 1892 et à la suite jusqu'à 1932, les membres des conseils municipaux, MM. les députés puis les invités d'honneur. Le défilé passa par les rues St-Jacques, St-Aimé, Ste-Marie, St-Marc, St-Laurent, St-Louis, Ste-Dorothée, St-Thomas, St-Laurent.

Une messe solennelle a été chantée par les anciens par M. l'abbé Joseph Damphousse, curé de St-Séver, assisté de MM. les abbés J.-A. Dusablon, vicaire à Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville et Lucien Paquin curé de St-Jean des Piles, diacre et sous diacre. Le prédicateur fut le Révérend Père Pierre Pépin, maître des novices des RR. PP. Oblats à Ville la Salle. On remarquait au chœur M. l'abbé Donat Baril, curé de la paroisse, MM. les abbés Paul de Carufel et Claude Lafontaine, vicaires, le R. Père Frédéric, O. F. M. le R. Père Hector Dubé, professeur à l'Université d'Ottawa, M. l'abbé Armand Fouché, vicaire à St-Pierre de Shawinigan. La chorale de la paroisse, sous la direction du R. Frère Léonard F. I. C., exécuta avec succès la messe du Sacré-Coeur à trois voix inégales, oeuvre du R. Frère Symphonien F. I. C. Touchait l'orgue Mme Donat Ringuette.

Après la messe eut lieu une prise de photographie du groupe des anciens. Puis ce fut le banquet et les élections des officiers de l'Amicale. Ces élections ont porté à la présidence M. Charles Heaton, vice-président M. J.-H. Giguère, président de la Commission Scolaire, secrétaire M. Arthur Trépanier, assistant secrétaire M. Philippe Gagnon, conseillers honoraires: MM. J.-A. Lesage de Québec, Dr A.-D. Milot, J.-G. Bellemare, conseillers MM. Dr Lucien Plante, Wilfrid Piché, Dr Léopold Gélinas, Auguste Plante, Louis-Philippe Boucher, H. P. Giguère, Alf. Lambert, Laurent Giguère, Paul Desrosiers. Les patrons de l'Amicale des anciens de l'Académie St-Louis de Gonzague de Louiseville sont: MM. les curés F. Boulay, P.D., G.-E. Panneon et D. Baril, présidents honoraires les RR. Frères Alphonse et Armand-Joseph. L'Amicale compte près de six cents membres. Ce bureau de direction est élu pour cinq ans.

BANQUET

On remarquait à la table d'honneur Son Excellence Mgr A.-O. Comtois, évêque auxiliaire du diocèse, président d'honneur, M. le président actif Charles Heaton, le Révérend Frère Hipparque, provincial des RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, Mgr Dionis Gélinas, C.S., J.-A. Barrette, M.P., M. L.-J. Thisdel, M.P.P., M. l'abbé Joseph Damphousse, curé de St-Séver, le R. Père Pierre Pépin O. M.I. maître des novices des Oblats de Marie Immaculée à Ville la Salle, M. l'abbé Donat Baril, curé de Louiseville, M. C.-E. Martin, maire de Louiseville, MM. les abbés Claude Lafontaine et Paul de Carufel vicaires, le R. Père Frédéric O.F.M., MM. les abbés P.-S. Dusablon, vicaire à Ste-Jeanne

(à suivre sur la dernière page)

Visite archéologique à Sainte-Ursule

MM. E.-Z. Massicotte, Victor Morin, Aegidius Fauteux et Gérard Malchelosse.

Dimanche dernier, le 2 juillet, les messieurs suivants étaient les hôtes du notaire Richard Lessard, de Sainte-Ursule: E.-Z. Massicotte, M.S.R.C., Archiviste du Palais de justice de Montréal, le notaire Victor Morin, M.S.R.C., Aegidius Fauteux, M.S.R.C., président de la Société Historique de Montréal et Gérard Malchelosse, M.S.H.M. Editeur des Oeuvres de Benjamin Sulte.

Durant leur court séjour, ils visitèrent les principaux endroits historiques de la paroisse. Le premier lieu visité fut l'ancien site du manoir et du moulin banal construits en 1815, sur les bords de la Rivière Maskinongé, par l'Honorable Toussaint Pothier, Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest.

La deuxième visite fut aux Chutes Sainte-Ursule, où l'on voit encore les fondations d'une ancienne manufacture de pâte de bois.

La troisième halte se fit à l'ancien moulin de la Carrière, construit originellement en 1763, sur les bords de la Petite Rivière du Loup. Sur le parcours on fit aussi halte en face de la maison ancestrale des Dunn (le docteur William-Oscar Dunn est né en cette maison. Il fut le père de Oscar Dunn et il y séjourna également quelques années dans sa jeunesse).

On longea également les différentes terres où s'établirent certains Loyalistes de l'Empire-Uni. Ce pèlerinage historique intéressa vivement les membres de la Société Historique de Montréal, qui pour la plupart, foulaient pour la première fois, le sol séculaire des endroits visités.

Ces Messieurs sont retournés enchantés des renseignements obtenus et leur départ fut la cause de regrets, pour leur hôte, qui déplorait leur trop court séjour, chez lui.

TESTIS.

Adélar-J. Boucher

Adélar J. Boucher, fondateur et premier président de la Société Numismatique de Montréal, est le huitième descendant, en ligne directe, de Marin Boucher (frère de Gaspard Boucher, premier du nom venu au Canada et père de Pierre Boucher, le célèbre Gouverneur des Trois-Rivières,—) qui quitta Langy, Evêché de Mortagne, (Perche, France,) pour venir s'établir au Canada, à la rivière St-Charles, vers le commencement du 17^e siècle.

Il est né à Maskinongé, le 28 juin 1835; il est le fils de feu le Dr F.-X. Olivier Boucher et de Dame Emélie Munro, et petit-fils du Lieut-Colonel Boucher, seigneur de Carufel et Maskinongé et dernier survivant (décédé le 26 août 1861) des officiers de l'ancien régiment "Royal Canadien Volontaire", dans lequel il était entré fort jeune, comme enseigne de la compagnie "de Bleury".

Ayant perdu ses parents en bas âge, (1) le jeune Boucher fut en-

voyé par ses oncles, MM. Frs. Ant. Jean des Piles, Alphonse Caron, Armand Fouché, vicaire à St-Pierre de Shawinigan, le R. Père L.-H. Dubé, professeur à l'Université d'Ottawa, les RR. FF. Alphonse Rodriguez, sous visiteur provincial, Florentin, Georges-Marie, Linguori ancien directeur de la Maison Edmond, M. le Dr A.-D. Milot, rédacteur du "Courrier de Berthierville", les RR. FF. Laurentius, directeur de l'école St-François-Xavier de Montréal, Samuel, Pierre, directeur de la maison provinciale de Laprairie, Berchmans-Marie, Raymond, Gratién, directeur de l'école St-Paul de Trois-Rivières, Paul Thimothée-Marie Isidore-Louis, Armand, François sous directeur de l'école St-Paul des T-et Joseph LaRocque, qui s'étaient chargés du soin de son éducation, au collège du Mt. Ste-Marie, célèbre institution catholique du Maryland, E. U., où il passa six ans, (1845-50). En 1851, nous le retrouvons au Séminaire d'Issy, à Paris, et l'année suivante, au collège de la Providence, des RR. PP. Jésuites, à Amiens, France. De retour au Canada il suivit pendant quelque temps la cléricature de droit dans le bureau de l'Hon. Geo. Et. Cartier, d'alors; puis, il devint en 1854, secrétaire du chemin de fer Montréal et Bytown.

Il épousa, cette même année, Mlle Philomène Rousseau, et de cette union naquirent quatorze enfants, dont sept survivent. L'aîné de ses fils, — François — d'abord élève de l'éminent violoniste virtuose Prume, puis du Conservatoire Royal de Musique, de Liège, Belgique, est devenu l'un de nos artistes les plus estimés, et est actuellement établi à Péru, Nebraska, (2) où il est chargé de la direction de la musique à l'Ecole Normale de l'Etat. L'une des filles de M. Boucher (Josephine) entrée, il y a huit ans, comme religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal, est devenue en 1888, l'une des quatre fondatrices du nouvel Hôtel-Dieu de Windsor, Ontario (3).

En avril 1855 M. Boucher fut nommé par le Procureur-Général, l'Hon. L.-T. Drummond, secrétaire du bureau, nouvellement organisé, de la Commission Seigneuriale et remplit cette charge jusqu'à l'hiver de 1858, lorsqu'il s'en démit pour contester le mandat du comté de Maskinongé à M. J.-B. Eric Dorion, surnommé l'Enfant terrible; — mais à la suite de plusieurs rencontres avec cet adversaire, il se retira de la lutte en faveur de M. Georges Caron, qui remporta l'élection.

M. Boucher fonda, en 1859, avec la co-opération des RR. PP. Oblats, la Maîtrise St-Pierre, qu'il dirigea pendant deux ans. En s'acquittant fidèlement des fonctions de ses diverses charges, il trouva encore l'occasion de consacrer ses loisirs à la culture de l'art musical, pour lequel il avait toujours éprouvé un attrait très prononcé. Depuis 1853, M. Boucher a rempli la charge d'organiste ou de maître de chapelle à St-Patrice, à St-Pierre, à St-Jacques, au Gesù et à St-Jean-Baptiste de Montréal. Il a établi la société Ste-Cécile, l'Orphéon Canadien, et autres organisations artistiques; et les brillants succès obtenus dans les nombreuses soirées données par ces sociétés, sous sa

direction, à Montréal et ailleurs — notamment par le chœur du Gesù qu'il a conduit pendant plus de vingt ans — sont encore présents à l'esprit de tous les habitués de nos concerts.

A l'époque comparativement reculée dont nous parlons — il y a une quarantaine d'années — non-seulement le commerce de musique dans cette province était exclusivement entre les mains de quelques importateurs anglais, mais notre population artistique canadienne-française devait forcément se contenter des seules publications musicales émancipées des Etats-Unis et de l'Angleterre. Nos maisons d'éducation, nos sociétés chorales, voir même nos chœurs d'église étaient dans le plus complet dénuement. Désirant porter remède à ce regrettable état de choses, M. Boucher établit à Montréal, en 1861, de concert avec MM. Laurent et Laforce, la première maison de musique canadienne-française. Plus tard, la maison prit la désignation de Boucher et Manseau. En 1868, s'adjoignant M. Arthur Lavigne, il dotait Québec de la première maison de musique française, sous le nom de Boucher & Lavigne. Depuis 1870, M. Boucher a continué seul, à Montréal, l'exploitation de cette intéressante branche de commerce, (4), — éditant successivement les revues artistiques les *Beaux Arts*, le *Canada Musical* et le *Journal Musical*. Le succès de cette maison est depuis longtemps solidement établi, et sa clientèle toujours croissante se recrute, non seulement dans toutes les

(à suivre sur la page 5)

La bénédiction d'une croix à Saint-Justin

Dans le rang du Bois Blanc, la bénédiction d'une magnifique croix dressée sur la propriété de M. Albert Lessard a donné lieu à une touchante cérémonie.

Une bonne partie des cultivateurs du rang s'étaient rendus sur les lieux.

La cérémonie débuta par le chant d'un cantique exécuté par M. J.-Antony Lessard, prof. à l'Ecole Normale de St-Jérôme. M. le curé ensuite recita les prières liturgiques de la bénédiction puis adressa des félicitations à M. Lessard et à M. Jos Ladouceur, les propriétaires de la croix.

Pour terminer, il y eut sermon donné par M. l'abbé Alide Lessard, ptre-prof. à l'Ecole Normale J.-Cartier de Montréal, M. l'abbé Lessard rappela d'abord le fait historique de la Croix commémorant le 19^e centenaire de la mort de N. S. puis il démontra ensuite, que la croix est l'emblème du chrétien, que c'est une tradition chez nous d'ériger des croix le long des routes. Il exhorta surtout les fidèles à se grouper plus que jamais au pied de la croix en ces temps de misère que nous traversons, afin de prier pour ceux qui ne prient pas, afin de supplier le Cœur de Jésus de nous faire miséricorde en nous accordant des années plus prospères. Il dit aussi un mot du danger communisme qui menace notre cher Canada depuis quelque temps.

M. le curé fit entendre les prières de la neuvaine qui se continueront les jours suivants.

Maskinongé

Etaient en visite chez M. Nap S. De Carufel jeudi dernier, MM. les abbés Elz S. de Carufel, curé à Yamachiche, Gérard Baril, vicaire à Yamachiche, Claude Lafontaine, vicaire à Louiseville, Oscar Masson, Eccl. du Séminaire des T.-Rivières; Mlle Anna S. de Carufel et Mlle Lucinda Chainé.

M. Edmond Clément, père, de retour d'un long voyage chez son fils Chs-Edouard, du Lac St-Jean.

M. et Mme Ubald Lincourt, M. Gérard Lincourt, de Montréal, étaient récemment en visite chez leur père M. Wilfrid Lincourt.

Mme E. Pageau et son fils Claude, de Montréal, étaient pour quelques jours les invités de M. et Mme J.-C.-F. Desjarlais.

Mme Alexandre de Carufel et sa famille sont pour quelques temps en villégiature à Saint-Mathieu chez M. et Mme Adélarde Grenier et autres parents.

M. et Mme Uldéric Lessard, de Montréal ont passé la fin de semaine parmi nous.

M. et Mme Gaston Ricard, de Louiseville étaient chez M. Joseph Bastien dimanche dernier.

M. et Mme Emmanuel Dalcourt, Mlle M.-Rose Dalcourt, de Montréal, chez M. Pierre Dalcourt dimanche dernier.

Mlle Marguerite De Carufel est actuellement en visite au presbytère de Yamachiche et autres parents.

Feu Melle Gertrude Gagnon

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mlle Gertrude Gagnon, fille de M. et Mme Eugène Gagnon, décédée à Maskinongé, à l'âge de 18 ans, après une semaine de maladie.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, outre son père et sa mère, 6 sœurs et 4 frères: Mme Oza Brissette, (Mausa) de Lachine, Béatrice, Jeanne, Georgianna, Dolores et Brigitte Gagnon, de Maskinongé; Willy et Walter Gagnon, de Montréal, Léo et Hubert Gagnon, de Maskinongé, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents et d'amis.

Ses funérailles eurent lieu jeudi, le 6 juillet, à Maskinongé, au milieu d'une assistance considérable venue rendre un dernier témoignage d'estime à la défunte et témoigner leur sympathies à la famille.

"L'Echo de St-Justin" prie la famille si cruellement éprouvée d'accepter ses sincères sympathies.

St-Barthélemi

A l'Académie. —

Il est désormais officiel que notre Académie sera sur le rang d'école agricole élémentaire, et si nous ne nous trompons pas, ce sera une des premières de notre Province. Le Rév. Père Latour, c.s.v., provincial, a averti M. le directeur Jos Desrosiers, que les négociations avec le Gouvernement de Québec étaient heureusement abouties et qu'un professeur spécial viendrait donner des cours à notre école, de concert avec notre excellent personnel actuel.

C'est une grande nouvelle pour la population rurale des environs. Elle aura à ses portes une institution qui greffera à son enseignement un programme spéciale concernant les choses de la terre. Les élèves de 7e année seront acceptés dès l'an prochain, et le cours sera probablement continué jusqu'en 10e année. Déjà plusieurs demandes d'inscriptions ont été faites à Monsieur le Directeur, qui va se trouver dans la pénible obligation de refuser des élèves, faute d'un local plus vaste. C'est le programme

de M. le Ministre de l'Agriculture, de doter chaque comté de semblables écoles et celui de Berthier a été l'heureux prenant de la première place. Félicitations aux négociateurs d'une si belle oeuvre!

Euchre à St-Edmond. —

Comme la mission de St-Edmond est quasi notre fille, beaucoup de citoyens se proposent d'aller assister à la partie de cartes du 11 juillet au soir. Plusieurs attractions sont sur le programme et M. le Curé Beauchamp compte sur une grosse recette.

Elections. —

Lundi dernier, le 3 juillet, avaient lieu les élections pour les Commissaires d'écoles pour remplacer MM. Cyriac Plante et Arthur Trudel. Les candidats sur les rangs étaient MM. Jos Caron et Gédéon Turcotte, pour Bel-Autonne, et MM. Pitt Brissette et Gilles Désy, pour le rang d'York. M. Brissette a été élu premier et M. Désy, second. Félicitations.

ON DIT, que notre club de balle-au-camp a un très joli costume qu'il étrennait dimanche en battant le club de St-Viateur...

ON DIT, qu'on aura bientôt des élections pour remplacer l'inspecteur de trottoirs, sortant de charge...

ON DIT, qu'il faudra tenir les parterres bien prêts pour l'inspection du concours, fin de juillet...

Louiseville

M. et Mme Renald Ferron, de Québec en visite chez leurs parents.

Mmes Nap. Chevalier, Emile Ferron, Mlle Estelle Caron, sont allées à la réunion de l'Amicale du Pensionnat des Ursulines des T.-Rivières.

M. et Mme Lucien Comeau, des Trois-Rivières chez le Dr L. Gélinas.

M. et Mme Oscar Gélinas, de Montréal, chez leurs parents.

Mme J. O'Donnell a reçu quelques intimes à un bridge.

M. Hector Béland, Mlle Yvonne Béland sont allés à St-Michel des Saints.

Montréal

Mlle Hélène Tracey, partie pour une quinzaine de jours visiter l'Exposition Universelle de Chicago. Elle fera la moitié du voyage en avion.

M. Frank Tracey, jr., passe l'été à la Villa des Monts, St-Sauveur, ainsi qu'au camp du Dr Lapointe à Shawbridge.

Le marchand et le mendiant

Ceci se passait il y a fort longtemps, à Tunis. Il faisait une chaleur accablante. Le siroco soufflait dans les petites ruelles tortueuses inondées de soleil... (Et Dieu sait s'il fait chaud quand souffle le siroco!) Les volets étaient clos, les stores des échoppes à demi-baissés. La rue était silencieuse! Pas un chat dehors. Et malgré cela pourtant un pauvre arabe en haillons se traînait, lamentable, implorant la charité sous les volets muets.

Il parvint ainsi devant une petite gargote où le propriétaire, un gros Arménien, dormait paisiblement, la conscience tranquille (tout au moins en apparence!) et le coeur réjoui (ça se voyait sur sa figure) après une bonne vente.

Les lamentations du mendiant le réveillèrent. Il s'appretait à le chasser, selon sa bonne habitude, quand il se souvint de quatre oeufs durs, invendus de huit jours à peu près, qui dormaient dans un coin.

— Tiens! dit-il d'un air fier. (Il

y avait d'ailleurs de quoi, c'était la première fois qu'il donnait quelque chose.)

Et l'autre de se confondre en remerciements.

— Ah! mais pardon! je ne te tiens pas quitte, reprit le marchand, ces oeufs m'ont coûté un demi-douro, aussi je tiens à ce que tu me payes dès que tu auras de l'argent.

Ainsi quelques mois passèrent.

Et comme il n'y a (dit-on) que les montagnés qui ne se rencontrent pas, l'Arménien et l'Arabe se rencontrèrent.

— Et mes quatre oeufs!

— Excusez-moi... Je n'ai pas un karouk (deux sous)!

L'Arménien, aussi méchant qu'avare, attendit encore quelques jours, puis se plaignit au "Cadi".

— Le mendiant, dit-il, me doit une somme énorme!

— Je ne crois pas que quatre oeufs fassent une somme énorme, répondit le pauvre indigent.

Ah! tu ne crois pas, eh bien moi, j'en suis sûr, car j'aurais mis ces oeufs à couvrir, j'aurais eu quatre poules qui m'auraient donné des poussins, dont le prix m'aurait donné une vache...

(Je m'arrête car cela devient fastidieux!)

Enfin le mendiant devait quelque chose comme quinze à vingt vaches et autant de chevaux.

Ne sachant qu'objecter, l'Arabe penchait la tête. Le jugement fut renvoyé aux premiers jours de décembre.

L'Arménien, par quelques cadeaux discrets — c'était alors l'usage — s'était fait du juge un allié sinon un ami.

Le jour du procès arriva. Le pauvre mendiant avait pour défenseur un agriculteur de la région, réputé pour son esprit. Or l'audience allait commencer et ce dernier était absent.

C'était la condamnation sans jugement pour le pauvre Arabe... Tout triste il songeait, quand des pas précipités le firent sursauter. Il vit alors entrer son avocat qui se prosternait aux pieds du Cadi.

— Excuse mon retard, Seigneur, dit-il, c'est demain les semailles et j'ai dû faire bouillir mon blé.

Le juge en colère demanda:

— Depuis quand sème-t-on le blé cuit?

— Mais Seigneur, depuis qu'on met les oeufs durs à couvrir!

Le Cadi rit de bon coeur, le procès était gagné. L'Arménien convaincu de mensonge, reçut quelques douzaines de coups de bâton sur la plante des pieds.

Ma foi tant pis pour lui! il l'avait mérité.

Banquet et soirée d'adieu en l'honneur du R. P. Lesage

Louiseville. — Dimanche dernier M. et Mme Hector Lesage donnaient un banquet d'adieu, à l'occasion du départ de leur fils Oblat pour les missions du MacKenzie.

Leurs hôtes distingués renouvelèrent au R.P. Sylvio Lesage, O. M. I., leurs vœux de bonheur et de succès dans le beau champ d'apostolat qui lui est confié par la Providence et lui apportèrent le gage de leur estime et de leur affection. M. l'abbé D. Baril, curé de la paroisse, M. le chanoine G.-E. Panneton, honoraient de leur présence cette réunion! Le R. P. Pierre Pepin, O. M. I., de Ville LaSalle, vint partager la joie de son ancien novice, M. l'abbé D. Livernoche, de l'Alma Mater, MM. les abbés Emile Clément, Bernard Ferland et Robert Giroux, MM.

Jules Montour, Henri et René Béland, Emile Bélanger, vinrent féliciter leur confrère et ami, les parents du missionnaire: M. et Mme Hector Lesage, ses frères et sœurs M. l'avocat et Mme Miville Lesage, Milles Colombe, Claire, Gertrude et B. Lesage, MM. Aurèle et G. Lesage apportèrent aussi le témoignage de leur haute considération!

Discours, musique, chant, souvenirs collégiaux agrémentèrent la réunion! L'après-midi amena trop tôt l'heure de la séparation. Tous promirent d'être "un peu missionnaire" par le souvenir et la prière!

Le R.P. Lesage peut donc emporter l'assurance de l'appui de ses anciens maîtres et professeurs, de ses confrères, de ses parents et amis! Au milieu des larmes, la charité des siens viendra réchauffer son zèle pour donner à l'Eglise de nouveaux membres et à Dieu des élus!...

Dans la soirée, d'autres parents et amis vinrent témoigner leur admiration au jeune missionnaire.

Figuraient parmi les "invités" aux réceptions données en l'honneur du R.P. Lesage: Rév. Sr St-Hercule, supérieure du Couvent des Soeurs de l'Assomption, à La Tuque, accompagnée d'une religieuse du couvent des Soeurs de l'Assomption de Louiseville; M. le député Ls-Joseph Thisdel, M. le maire et Mme C.-E. Martin, MM. et Mmes Antoni Lesage, J.-A. Le-

sage, Xavier Lesage, de Québec, M. et Mme Adolphe Lemay, de S.-Alexis-des-Monts, M. et Mme Joseph Coulombe, Mlle Dina Chevalier, M. l'avocat et Mme Miville Lesage, M. le notaire et Mme Laurent Lesage, de Québec, MM. Bernardin, Emile et Antoni Bélanger, M. le notaire et Mme André Lesage, de Montréal, MM. F. Romuald, Charles, Emile, Guy et Jean-René Lemay, Mlles Anne-Marie Coulombe, Mlle Rachelle Lemay, M. Maurice Coulombe, M. et Mme Victor Dampousse, Mlle Maria Gélinas, MM. et Mmes Edouard, Arthur et Dionis Lesage, Alcide Deschênes, Napoléon Chevalier, MM. Raymond Martin, Henri et René Béland, Mlles Yvonne Béland et Madeleine Lesage, MM. Marcel Chevalier, Fernand et Robert Lesage, de Québec.

Dimanche dernier, le Rév Père Lesage a chanté la messe paroissiale, et le soir il présida aux Vêpres et à la bénédiction du T.S. Sacrement, dernier acte de son séjour en sa paroisse.

Le Divin Maître de la Maison, Celui qui, aux jours de sa vie terrestre bénissait les foules venues pour l'entendre, se penchera encore pour répandre la lumière dans les esprits, la piété dans les coeurs et la force dans la volonté, pour favoriser l'extension des oeuvres missionnaires.

— Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin: un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Romans Canadiens

En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de

25 cts chaque

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médillon Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypela.
- 12.—Flerté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expatriée.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulchre Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38).
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchot de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Coeur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

JOSEPH MERCURE,
MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

EUSEBE DIONNE
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCE
INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS.
Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.
UNE VISITE EST SOLLICITEE.
42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE



MAURICE LAURENT
Successeur de
ULRIC GIGUERE,
BIJOUTIER
Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc
Réparations de toutes sortes à des prix très modérés
Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

J.-Ernest Gagné,
SAINT-JUSTIN, P. Q.
AGENT DE LA MAISON
P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.
Conditions pour convenir aux clients.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires
Vous trouverez à nos magasins un très beau choix d'articles pour cadeaux.
Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.
Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

"WASHINGTON et JUMONVILLE"

Par l'abbé Georges Robitaille

M. l'abbé Georges Robitaille, curé de Saint-Alexis de Montcalm et ancien professeur d'histoire et de littérature au Séminaire de Joliette, vient de publier au *Devoir* une étude critique fort documentée sur "Washington et Jumonville".

"Le premier doit-il réellement être tenu responsable de la mort du second?" Sans autre préambule, M. l'abbé Robitaille pose immédiatement le point historique qu'il entend discuter.

"Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), écrit M. Marc Villiers du Terrage, la France se trouvait en paix avec l'Angleterre; cependant, en Amérique, le bassin de l'Ohio supérieur était l'objet des convoitises anglaises. La garnison française du Détroit se vit bientôt forcée de construire le fort de la Rivière-aux-boeufs, un peu au sud-ouest du fort Érié ou *Presqu'île*, et le fort Machauld, sur la rivière Alleghany. Ce dernier, menaçant directement les Anglais, leur déplut. Le lieutenant-gouverneur de la Virginie, Robert Dinwiddie, envoya son adjudant-major, nommé Georges Washington, porter une protestation à M. Le Gardeur de Saint-Pierre, commandant du fort (1753). Sa démarche n'eut aucun résultat".

Le R. P. Lejeune, dans son *Dictionnaire général du Canada*, après avoir cité M. du Terrage, ajoute à propos de Jumonville: "Le 27 janvier 1754, M. Du Quesne (gouverneur de la Nouvelle-France, et la Nouvelle-France s'étendait alors de la baie d'Hudson à l'embouchure du Mississipi, et du Labrador aux confins du Maine actuel, y compris Terre-Neuve). M. Du Quesne écrivait à M. de Contrecoeur qu'il le nommait commandant de la Rivière-aux-Boeufs et dépendances, et lui mandait d'aller avec 600 hommes prendre possession de la Belle-Rivière (l'Ohio d'aujourd'hui), de presser ses mouvements pour bâtir le fort de Chinagué ou dans les environs. Dans l'intervalle, M. de Saint-Pierre informait le gouverneur du Canada de la protestation servie par Washington: ce qui déterminait M. Du Quesne à détacher aussitôt le chevalier Le Mercier avec les meilleurs officiers et cadets de Montréal. "A leur arrivée, M. de Contrecoeur, ayant appris que les Anglais érigeaient un fort au confluent de l'Ohio et de la Monongahéla, confia à M. Le Mercier la mission de les sommer de se retirer du territoire français (le 16 avril 1754): ce qu'ils firent sur-le-champ. Et les Français y bâtirent le fort Duquesne (où se trouve la ville de Pittsburgh, Pennsylvanie, d'aujourd'hui). Informé du fait, Washington, muni du grade de lieutenant-colonel et mis à la tête de 150 volontaires, partit (le 1er mai) de Well's Creek et les conduisit aux Grandes Prairies. Simultanément, M. de Contrecoeur chargeait M. de Jumonville d'aller, avec 34 hommes à la découverte — en éclaireurs et en parlementaires — munis d'une sommation dont on cite ces passages:

La sommation de Jumonville

"S'il arrivait que, contre toute attente, le sieur de Jumonville eût connaissance de quelques mouvements de l'Anglais sur les terres du domaine du Roi (de France), il s'y transporterait et leur rendrait la sommation dont nous le chargeons. Lui ordonnerons que, dans ce cas, il ait à nous dépêcher, avant de faire la sommation, deux bonnes

jambe pour nous informer de ce qu'il a appris, du jour où il compte la faire et de la réponse. S'il entendait dire que les Anglais sont de l'autre côté de la montagne, il ne passera pas la hauteur des terres, voulant en rien les troubler et voulant maintenir l'union qui règne entre les deux couronnes (les rois de France et d'Angleterre). Le 23 mai 1754."

Document qui prouve, ajoute le R. P. Lejeune, que les éclaireurs ne portaient pas en guerre contre les Virginiens.

M. Bernard Fay (cité par M. l'abbé Georges Robitaille) raconte ainsi la mort de Jumonville, dans son livre sur George Washington:

"Un parti de Français s'avancait le long de la rivière. Ils eurent le malheur de tomber sur le Demi-Roi et ses Indiens et la maladresse de ne savoir ni l'intimider, ni le gagner. Celui-ci se replia vers Washington et le prévint de la présence des Français. Aussitôt, malgré la nuit noire et la pluie torrentielle, Washington se mit en marche, à dix heures du soir. Il emmenait quarante hommes. Il fut rejoint par une dizaine d'Indiens qui le guidèrent vers les Français. On se mit d'accord sur un plan d'action commun.

La mort de Jumonville

"A l'aube du 28 mai 1754, le colonel Washington tomba sur le détachement du capitaine du Jumonville qui, avec trente-deux hommes, venait, au nom du roi de France, le sommer d'évacuer les terres du Roi Très Chrétien. M. de Jumonville et son monde dormaient encore. Ils furent réveillés par les coups de fusil des Anglais et se précipitèrent sur leurs armes, qui sur le fameux papier les accreditant comme parlementaires. Après deux salves, les Anglais attendirent un instant, comme il était d'usage. Jumonville en voulut profiter pour lire son papier. Il se dressa parmi ses compagnons. Sa lecture fut tôt interrompue par une décharge que les Anglais lui envoyèrent en plein visage et qui l'étendit mort sur le sol".

Une escarmouche s'ensuivit. Neuf Français furent tués, outre de Jumonville. Les vingt et un survivants se rendirent.

Voilà les faits de l'affaire Washington-Jumonville que discute M. l'abbé Georges Robitaille.

Les deux versions

Voici la version des défenseurs de Washington: "Washington affirmait: Jumonville ne pouvait être considéré comme un parlementaire; il était un espion; ses instructions l'obligeaient à observer et à espionner tout ce que je faisais; sa sommation était insolente; il était accompagné par une troupe sans proportion avec son importance; cette troupe se mouvait avec crainte et précaution, comme des combattants, non comme des diplomates. Les Français disaient: "Jumonville avait une sommation parfaitement en règle. Vous l'avez attaqué par surprise. Vous n'avez pas voulu écouter ce qu'il cherchait à vous dire. Et vous avez fait tout cela en pleine paix alors que nulle opération sanglante n'était commencée."

En d'autres termes, Washington a-t-il simplement tué Jumonville comme on abat un ennemi en temps de guerre ou, le premier a-t-il lâchement tué le second, à bout portant, comme on se débarrasse d'un suspect au bord d'une route?

L'opinion de M. Robitaille

Voici l'opinion de M. l'abbé Georges Robitaille: "Comme la sommation de Washington n'avait pas été jugée acceptable par Le Gardeur de Saint-Pierre en 1753, Washington eût dû faire une déclaration de guerre, ou la faire faire par l'Angleterre, ou par Dinwiddie. Dire que le co-

lonel américain considérait que la période des négociations était terminée ne fait rien à l'affaire. Il fallait en avertir. Washington ne le fit pas.

"Constater que les Français, sans effusion de sang, avaient expulsé les Anglais des fourches de l'Ohio et que Washington considérait cela comme un début d'hostilités, n'a pas pour conséquence de couvrir l'honneur du général incriminé, car si cette expulsion était criminelle, comme elle existait avant décembre 1753, le colonel aurait dû en punir les Français à la première rencontre, ou, du moins, avertir de ses intentions. On ne peut tout de même pas fusiller à bout portant, en pleine nuit, sans avis, des gens qui sont au lit, et qui se sont toujours montrés de vrais gentilshommes. Si on le fait, on doit en porter l'iniquité. Le proclamer peut déplaire à la grande nation qui honore Washington comme le père de la patrie, mais l'histoire a des droits imprescriptibles et nous devons justice à tous les auteurs français qui ont proclamé la violence faite au courageux Jumonville et à ses hommes".

M. l'abbé Robitaille appuie sa thèse sur de nombreux témoignages: mandement de Mgr de Pontbriand, Journal de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, Philippe-Aubert de Gaspé, et d'abondants documents.

L'auteur de *Washington et Jumonville* a voulu, dans son étude très solide, éclaircir un point d'histoire puisque "la grande ombre de Washington, comme il le dit, a rendu nos historiens timides. Ils ont exposé les faits, ils n'ont pas osé prendre à leur compte les conclusions qui s'imposaient". Et "les manuels américains ne soufflent pas mot de la chose".

M. l'abbé Robitaille conclut donc à l'assassinat de Jumonville par Washington.

L'étude probante de M. Robitaille ajoute une contribution précieuse à l'histoire guerrière de l'Amérique nouvelle.

L. R.

"Le Devoir"

L'île aux bateaux perdus

L'île des Sables, qu'on a surnommée "le cimetière de l'Atlantique" bat tous les records des naufrages. Le bureau maritime de Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse, vient de terminer un graphique montrant le tracé d'une île étroite et allongée. Les barres représentent les navires coulés. Cette statistique ne porte que sur quatre-vingt ans et s'arrête au commencement du 20e siècle. En ces seize lustres pas moins de 213 bateaux ont péri à proximité de l'île des Sables, au large de Halifax. Ces bâtiments ont eu à lutter contre des tempêtes furieuses, des brouillards pleins de traîtrise, des récifs tranchants comme des couteaux, des bancs de sable très dangereux. L'île néfaste est le sommet d'une chaîne de montagnes longue de 180 milles et qui ne s'élève qu'à 50 ou 75 pieds au-dessus du niveau de la mer.

C'est en 1807 qu'une station de sauvetage fut organisée, mais c'est en 1873 seulement qu'on éleva un phare. Les brisants ne prirent que dix ans pour miner les murs. On construisit un second phare qui eut le même sort. Dans quelques siècles il ne restera plus rien de l'île rongée chaque année par la mer de 40 à 50,000 pieds sur toute sa longueur, mais les dangers n'en seront pas diminués pour cela. Les premières victimes de l'île des Sables furent les bateaux des Normands, des Vikings, quels seront, hélas! les derniers?

AVIS

Nous recevons à toutes les semaines des communications à faire paraître dans le journal et que nous sommes obligés de jeter au panier pour la bonne raison qu'elles ne sont pas signées.

Que l'on prenne donc la bonne résolution de signer les articles que l'on nous adresse pour publication.

De plus, il est inutile de nous adresser des articles qui traitent de personnalités, qui sont injurieux et de nature à causer des ennuis car même si ces articles sont signés, nous ne pouvons les publier et pour cause.

Nous répétons donc qu'il est inutile de nous adresser des compositions, articles, nouvelles, sans les signer d'un nom responsable car le tout sera jeté au panier sans aucune cérémonie.

A nos Correspondants et Correspondantes

NOUS RAPPELONS QUE: —

1. — Les courriers ne doivent être écrits que sur un seul côté du feuillet, chaque feuillet doit porter en tête le nom de la localité, doit être numéroté et mis à la suite;
2. — Les courriers ne doivent contenir que des nouvelles véridiques; les suppositions, les prophéties n'y ont pas de place de même que les commentaires personnels sur tel ou tel fait; nous publions avec plaisir tous les comptes-rendus de fêtes, mariages, funérailles, etc. Les oeuvres paroissiales, soirées, parties de cartes, etc., reçoivent notre meilleure attention.
3. — Les courriers doivent être signés du nom du correspondant ou de la correspondante. (Ceci est important car à partir de ce jour, les courriers non signés du nom du correspondant ou de la correspondante qui y ajoutera un pseudonyme si désiré ne seront pas publiés).
4. — Les courriers doivent être rendus à Saint-Justin pour le mardi soir;
5. — Les courriers doivent être envoyés dans des enveloppes non cachetées et qu'alors un timbre d'un sou est suffisant suivant le texte de l'article 87, page 21 du Guide Postal Canadien;
6. — Les compositions, les histoires, les contes, etc., qui sont envoyés avec les courriers pour être publiés dans le journal sont sujets aux règlements mentionnés dans l'avis publié ci-haut;
7. — Les demandes de papier et d'enveloppes doivent être faites sur une feuille à part du courrier afin d'éviter tout retard.

Nous appuyons sur la nécessité de signer les courriers et de les envoyer dans des enveloppes non cachetées alors qu'un timbre d'un sou est suffisant.

Nous remercions tous nos correspondants et correspondantes de leur excellent travail en faveur du journal et nous leur disons toute notre appréciation de leur solide collaboration à l'oeuvre que nous poursuivons.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P. Q.

SERVICE A DOMICILE

des journaux quotidiens, hebdomadaires, revues, magazines, etc. sans frais.

CONFIEZ-NOUS VOS FILMS: SERVICE RAPIDE.

Avez-vous entendu les nouveaux "records" BLUE BIRD, VICTOR?.. 35c., 3 pour \$1.00

En vente à

LA PHARMACIE BERTHIER ENRC.

(La seule pharmacie à Berthierville)

Tél 70

C. P. 64

Voisin du Manoir

BERTHIERVILLE, P. Q.

ADELARD-J. BOUCHER

(suite de la première page)

parties de la Puissance, mais encore dans tous les centres américains où se rencontrent nos compatriotes.

Une superbe pièce d'argent de 8 Suédos, portant le buste militaire de Bolivar, que M. Boucher reçut en change, en parcourant la Seigneurie de DeRamesay, en 1858, le frappa particulièrement par sa grande beauté et son type peu ordinaire. Peu de temps après, un ami employé, comme lui-même, à la Commission Seigneuriale, lui remit plusieurs petites pièces de cuivre provenant des Trois-Rivières, et dont les désignations se rencontraient souvent dans les documents officiels qui lui passaient par les mains,—il tenait les premiers *tornois*, *deniers tornois* et *doubles tornois* qu'il eut rencontrés. Vers le même temps, il devenait à l'amabilité d'une dame américaine un *itabou* d'argent, du Japon. Il n'en fallut pas davantage pour fixer son attention sur cette source d'investigations intéressantes et nouvelles au Canada. La première collection numismatique du pays était en voie de formation, et l'heureux possesseur dans son désir ardent d'approfondir et de systématiser ce charmant sujet d'études, songeait déjà à l'organisation d'une société qui ferait jaillir la lumière sur cette branche de la science jusque là complètement ignorée au pays.

Une communauté d'idées rapprocha bientôt M. Boucher de M. Stanley C. Bagg, de Montréal, qui, lui aussi, avait un goût très prononcé pour les antiques et possédait déjà une petite collection de pièces romaines et grecques. La proposition qui lui fut faite d'établir une société numismatique fut accueillie avec empressement. M. Joseph A. Manseau, l'associé de M. Boucher, bibliophile distingué et chercheur ardent, accepta volontiers de faire partie de la nouvelle société. M. le Major L.-A. Huguet-Latour, qui a considérablement enrichi de ses précieuses recherches l'histoire de notre province, fut le quatrième à s'inscrire. C'est donc par ces messieurs que fut établi, le 9 décembre 1862, la *Société Numismatique de Montréal*, la première au Canada—pendant près de 30 ans la seule—et la troisième, croyons-nous, fondée en Amérique. La société ne tarda pas à faire de nombreux adeptes, parmi lesquels nous devons signaler M.M. Joshua L. Bronsdon, James Rattray, Alexander Murray, James Ferrier, J.-E. Guilbeault, Daniel Rose, Joseph Royal, William Notman et Hector Pelletier.

En 1866, l'association ayant pris un accroissement considérable, le goût des antiquités supplantant à tel point, chez la majorité des membres, l'idée première des fondateurs, que l'on modifia le nom primitif de la société en celui plus général de *Société Numismatique et Archéologique de Montréal* et sous ce titre, elle a continué à se maintenir, à prospérer même, et a pu, le 15 décembre, en 1887, célébrer avec éclat ses noces d'argent, sous la présidence distinguée du marquis de Lansdowne, Gouverneur-Général de la Puissance.

M. Boucher disposa par encan public en 1886, de la première collection numismatique qu'il avait formée,—collection qui lui avait valu un Diplôme d'honneur et un premier prix à l'Exposition Provinciale de 1863, où il l'avait exhibée. Son catalogue renfermait 726 lots. La vente se prolongea pendant trois soirs—les 22, 23 et 24 février—et fut conduite par M. John J. Arnton. Elle produisit près de \$400,—montant fort satisfaisant,

si l'on considère que des pièces aussi recherchées que les "Bout de l'Isle" et la "Banque en côté" se sont vendues ou plutôt données pour 50 cents et 35 cents, respectivement chacune.

Cette première vente de M. Boucher fut suivie de celle de M. James Rattray, en novembre 1866, et de celles de M. Wm. V.-B. Hall et de M. H. Laggatt, (collection Bronsdon,) en 1867. Nous ne pensons pas qu'aucune autre vente publique de monnaies et de médailles ait eu lieu au Canada depuis 1867.

En disposant ainsi de sa collection, M. Boucher ne songeait, cependant, pas plus à briser avec son étude favorite—la numismatique—qu'il ne renonçait à collectionner de nouveau. Stimulé par un goût toujours croissant, aidé de son expérience première ainsi que des conseils éclairés de plusieurs numismates des plus distingués de l'étranger, (entre autres de M. E. Zay de Paris,—G. Sambon, de Rome,—W. S. Lincoln de Londres, Lyman H. Low, de New-York,) il se remit courageusement à l'oeuvre et il a réussi à réunir, de nouveau, la collection générale la plus complète et la plus variée, probablement, que l'on puisse rencontrer au pays. Les superbes collections canadiennes de M.M. Ths. Wilson, R. W. McLachlan et Gerald Hart l'emportent—nous le reconnaissons—sur celle de M. Boucher, pour les monnaies du pays; mais, nous ne connaissons pas de cabinet où figurent en séries aussi complètes les émissions officielles de la plupart des pays de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et des deux Amériques. Sa série Papale est surtout remarquable; une cinquantaine de Pontificats, datant du onzième siècle, s'y trouvent abondamment représentés. Ses séries française, russe, suisse, mexicaine, ainsi que celle de Princes-Evêques de Liège (ville où M. Boucher a résidé plusieurs mois, en 1876), sont également fort intéressantes.

M. Boucher est *Fellow* (Membre honoraire) de la Société Numismatique et Archéologique de Montréal, et Membre correspondant de la Société Numismatique et Archéologique de New-York.

Cette biographie fut écrite en 1894 par M. P. N. Breton, de Montréal. M. A.-J. Boucher est décédé à Montréal, en novembre 1911. Sa maison de commerce située à 20 rue Notre-Dame est, à Montréal existe encore et est continuée par sa fille.

C. D.

- (1) Son père est décédé à Maskinongé, en octobre 1836.
- (2) Il vit encore et demeure aux Etats-Unis d'Amérique.
- (3) Trois de ses enfants sont encore vivants.
- (4) Alfred LeChevalier naturaliste avait installé au-dessus du magasin de Musique de A.-J. Boucher, un musée ornithologique-entomologie et conchyliologique, dès 1875. B.R.H. Vol. 39, p. 348.

MEUNIER, TU DORS

Dans son cadre de verdure épaisse, encerclant un vieux moulin, miroitait un lac d'azur. Rides et clapotis, c'était son affaire. Il aimait éperdument par la "valve" entr'ouverte à se précipiter sur la grande route: en cascades furibondes et neigeuses, il débordait d'un godet dans un autre, il les abaissait, les descendait jusqu'au dernier d'où en clapotant il s'enfuyait. La roue géante geignait, petites roues et larges meules grinçaient, puis ronronnaient à qui mieux mieux.

Au meunier bercé par ce concert, parfois emporté au pays des rêves la chanson sonore du vieux

moulin redisait: "Meunier, tu dors!..." Le meunier en s'éveillant humait l'arôme de la blanche farine et vivait en paix.

Par une fissure qu'il s'était taillée, le lac augmentait son débit: qu'elle démarre la grande roue! Comme elles tournent les meules et les petites roues! Le moulin en tremblait dans sa charpente, tandis que s'accroissait l'enivrante chanson: *Meunier, tu dors!* et le meunier dormait en paix.

Mais la fissure s'était élargie: voici qu'un panneau cède, la porte éclate, un torrent passe le flot! Grandes et petites roues, meules aux abois, clament au meunier somnolent: "Meunier, tu dors!..." Quel vacarme, quels craquements! C'est le mécanisme qui se détraque, c'est le flot qui balaie tout, le vieux moulin qui se meurt... Et le meunier dormait en paix.

Dans la verdure épaisse, le moulin n'est plus qu'un amas de ruines moussues et de peine et de chagrin: le meunier pour toujours s'est endormi.

Il est chez nous des torrents endigués et de vieux moulins où vivent des meuniers heureux: flots de jeunesse d'expansion et de vitalité que la religion contrôle, maîtrise et transforme en sources d'énergie; foyers chrétiens solidement bâtis et qui ont abrité tant de meunières et de meuniers heureux!

Car, sous ces toits, les rouages fonctionnent avec harmonie. Oh! la ravissante chanson de l'ordre dans la paix sereine! Meuniers et meunières en sauraient seuls le charme.

Mais le plaisir jaseur et miroitant fatigue la digue, il heurte les principes de la protégée Meunier, meunière, n'as-tu pas remarqué, sous ton toit, les symptômes alarmants des âmes moins blanches: ennui, dégoût en face du devoir? Vanité, révolte, rage d'indépendance et de plaisir? C'est la fissure!

Meunier, tu dors! meunière, tu somnolent! quand, sous la poussée du flot, ton foyer tressaille. N'as-tu pas remarqué que les jeunes têtes tournent, que les coeurs halètent? Oh! quelles tourment les jeunes têtes! Qu'ils sont fous, les jeunes gens! Prends garde, c'est la fissure qui peut s'élargir!

Meunier, tu dors! Meunière, tu somnolent! Mais tu auras, demain, un douloureux réveil. Demain, peut-être, tes fils et tes filles seront emportés par le flot qui disloque les foyers, salit, meurtrit les coeurs et ne laisse que des épaves.

Bons meuniers, bonnes meunières de chez nous, veillez à la digue, gardez intacts les principes religieux, opposez-vous à toute fissure.

Bons meuniers, onnes meunières de chez nous, qu'enchaînent les claires chansons de vos foyers, ne dormez pas, oh! ne dormez pas!

G.B., S.J.

Le Messager du Sacré-Coeur.

Est-on trop pressé pour être poli?

Un écrivain français déplorait récemment la disparition graduelle de courtoisie et du savoir-vivre dans la patrie qui fut la terre classique des bonnes manières. Il n'est pas seul, parmi les journalistes français à regretter la tendance à remiser les règles élémentaires de la politesse, et il écrit ses remarques dans un but louable; celui de refaire l'éducation du public. Ce n'est pas une mince tâche dans un temps où le laisser-aller a pris une place si grande.

Au Canada, il est certain qu'une

Savourez cette fine qualité

THÉ "SALADA"

"Frais des plantations"

602P

campagne du même genre ne serait pas déplacée. Nous avons, ici comme en France, glissé tranquillement dans l'abandon plus ou moins prononcé des règles de la courtoisie. C'est particulièrement parmi les jeunes générations que la décadence se fait le plus sentir, accentuée peut-être par l'acceptation chez nous des modes d'égoïsme et de camaraderie qui nous viennent de nos voisins du sud.

Un conférencier a dit que la politesse est probablement le dernier rempart de l'ordre moral dans la société. Cela étant, il est tout à fait convenable de prêcher le retour aux bonnes manières. Lisons donc cet extrait de l'article que M. J.-Joseph Renaud publiait dans un grand journal de Paris, et tâchons d'en tirer profit.

"Nous vivons, écrit-il, parmi d'étonnantes rudesses. On ne se gêne plus pour autrui. Contredire avec brusquerie; à la moindre difficulté entrer en fureur tout en chuchottant à leur sujet; dans un wagon de train ou de métro, fredonner, siffloter ou même se curer les ongles comme si l'on était seul; ne pas répondre aux lettres; passer devant les gens sans s'excuser; au restaurant, tenir une conversation si bruyante qu'elle prive les tables voisines de la faculté de causer tranquillement — sont aujourd'hui des fautes si fréquentes, même en des milieux "cossus", qu'elles paraissent vénielles. Jadis, elles eussent disqualifié le coupable.

"Quand au langage courant, réfléti par le théâtre, le music hall et même la simple chanson, il est hideusement trivial, on emploie moins le terme juste que son équivalent argotique; d'ailleurs d'anc-

dote obscène a pénétré dans le salon. On cause avec une femme le chapeau sur la tête et même en fumant. Les parents tolèrent de leurs enfants des irrévérences bien nuisibles à l'esprit de famille. Et les jeunes filles, aussi vertueuses, certes que celles des générations où l'on se tenait bien, ne donnent pas toujours, par leur aspect ou leurs propos, l'exemple du savoir-vivre...

"Etre bien élevé ne semble plus très indispensable. Se soucier d'autrui? La barbe!... On n'a plus le temps. Chacun pour soi!..."

"On retrouve pourtant intactes les traditions de la courtoisie en des coins qui ont gardé l'atmosphère d'autrefois; certaines sous-préfectures de village. Là les gens sont accueillants, affables, souriants.

Ste-Ursule

Me Georges-Etienne Lessard, avocat et sa Dame, de Montréal, en visite, le 1er juillet, chez le notaire Richard Lessard.

Mesdames Adrien Picotte, Urbain et Richard Lessard, étaient de passage aux Trois-Rivières, le 1er juillet, pour assister à la réunion de leur Amicale, chez les Dames Ursulines.

M. Cuthbert Lessard, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de St-Jacques de Montcalm, en visite chez frères.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'AL-DIER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?

GRANDE VENTE D'USTENSILES de CUISINE en aluminium

Nous venons de recevoir un bel assortiment d'ustensiles de cuisine, en aluminium que nous vous offrons, pour un temps limité, à

89 centins

Cet assortiment comprend: des Rôtissoires, Bouilloires, Marmites, Chaudières à l'eau, Plats à Vaisselle, Théières, Cafetières, Marmites à patates, Casseroles, etc. etc.

Magasin W.-H. GAGNE, St-Justin, Qué.

COIN SPORTIF

Huitième victoire consécutive de l'Echo de Saint-Justin

Le Club de l'«Echo de St-Justin» a remporté dimanche, le 2 juillet, sa huitième victoire consécutive, en battant le Baie Shawinigan, par le score de 8 à 3. Cette partie fut d'un grand intérêt sportif et tous les amateurs du sport qui y assistèrent purent s'en retourner en disant qu'ils avaient vu du beau jeu. Le club visiteur, la Baie Shawinigan, semblait tout à fait certain de remporter les honneurs de la lutte. Mais dès le début de la partie, Lafrenière, le lanceur de l'«Echo de St-Justin», se montra fort résolu à s'accorder aucun hit aux joueurs adversaires. Car à la première manche, les trois premiers frappeurs furent impuissants à toucher la balle; et dans les quatre premières manches, sept hommes durent être retirés du bâton. Laroche, qui lançait pour la Baie Shawinigan, fut très efficace sur le monticule et arrêta en plus plusieurs balles. Dans les deux premières manches, on aurait cru que la partie serait nulle, car aucun point fut enregistré. Mais à la troisième manche, Doucet réussit à toucher le marbre sur un hit de Bellemare. Aussi les joueurs de l'«Echo de St-Justin» désiraient remporter une victoire plus décisive; et à la cinquième manche, quatre points furent enregistrés en faveur de l'«Echo», sur des coups de Clément, Ferland, Doucet et Bonin. Le blanchissage parut un certain temps être inévitable à la Baie Shawinigan. Mais forts de leur habileté, les joueurs de la Baie purent, après maints efforts, compter deux points, sur des simples de Laroche et Picard. A la cinquième manche, la batterie Bourgeois-Fleury remplaçait Lafrenière et Bellemare. Bourgeois fit très bonne figure sur le monticule et dut retirer 7 hommes au bâton. A la septième manche, l'«Echo» compte trois autres points et la Baie termine la dernière manche par un point. Ce qui donne comme résultat final, 8 à 3.

Nos députés Barrette et Thisdel sont présents

Le 2 juillet, avait lieu l'ouverture officielle, du Club de l'«Echo de St-Justin». Pour une telle circonstance sportive, les administrateurs du Club avaient jugé bon d'inviter nos Représentants à la Chambre à se joindre à tous les amateurs du sport. C'est pourquoi, les députés Barrette et Thisdel, toujours fidèles à l'appel, répondirent avec courtoisie à l'invitation. M. J.-A. Barrette, député fédéral, lançait la première balle que recevait, derrière le marbre M. L.-J. Thisdel, député provincial. Se tenait au bâton M. W.-H. Gagné, propriétaire de l'Imprimerie de St-Justin. Vraiment, le fait que trois de nos grands hommes publics se mêlaient aux activités sportives, excita au plus haut degré l'enthousiasme des joueurs, qui s'efforcèrent de rendre le jeu très intéressant. Aussi l'assistance — d'au-delà d'un millier — ne fut pas avare de ses encouragements.

DETAILS

Baie Shaw. 0 0 0 0 0 2 0 1
Echo St-Just. 0 0 1 0 4 0 3 0x
Arbitres: MM. A.-C. Clément et A. Paquin. — Temps de la partie, 2h et 15 mi. — Deux buts

frappés, Gérard Bellemare et N. Fleury. — Double-jeux, Lachance à Pronovost, Pronovost à Boisvert; Bellemare à Clément. — Buts sur Balles, Lafrenière 0, Bourgeois 1; Trois buts frappés, J.-J. Lafrenière. — Hommes retirés au bâton: Lafrenière 7, Bourgeois 7, Laroche 6. — Hommes laissés sur but: Baie Shawinigan 6 — Echo de St-Justin 8.

* * * ALIGNEMENT

Echo de St-Justin, E. Clément, 2e but; G. Bellemare, A. C.; N. Fleury, R; E. Bellemare, R; J. Lafrenière, L; G. Ferland, 1er but; G. Bonin, 3e but; R. Doucet, C. G.; A. Doucet, C. D.; B. Bourgeois, L.; A. Ladouceur, S.; D. Ladouceur, S.
Baie Shawinigan: E. Pronovost, A. C.; M. Chrétien, R.; W. Laroche, L.; A. Lachance, 1er but; C. Laroche, 2e but; E. Boisvert, C. C.; Z. Picard, C. D.; S. St-Louis, C. G.; G. Lafrenière, 3e but; Substituts: L. Lafrenière et R. Paquin.

Nouvelles de l'extérieur

Le club de Maskinongé remporte une belle victoire sur le Club des Bouffons, par un résultat de 15 à 2.

Il appert que Bourdon, lanceur du Maskinongé, retira onze frappeurs au bâton.

Il semble que les joueurs du club Royal sont revenus à leur état normal et ont accordé à la batterie Bourdon-Robitaille un support très remarquable.

Il faut dire que les leçons et les pratiques ne furent pas inutiles.

Une rumeur court que Bourdon ainsi que tous ses camarades, veulent faire mordre la poussière aux joueurs de l'«Echo de St-Justin». Vraiment, on se croirait en temps de guerre!

Les Nouvelles du matin nous apprennent que Schiller est arrivé, depuis le milieu de la semaine pour mettre en forme les jours de Maskinongé.

Pour tous ceux qui veulent gagner, qu'ils se rappellent qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours, avant de l'avoir tué!

On dit que la chance est un oiseau qui peut se percher sur la branche de n'importe quel arbre. Mais, honneur à celui qui le porte!

On entend dire que le Club de St-Barnabé n'a pas bien prisé les défaites infligées par le Club de l'«Echo de St-Justin».

Le Club de St-Viateur a eu l'audace et l'imprudence de vouloir mettre en jeu une somme formidable contre le Club de l'«Echo de St-Justin».

On dit que les élèves de Bourdon vont subir leurs examens dimanche, à St-Justin.

ON DIT, que l'«Echo de St-Justin» ne publie pas d'articles qui ne sont pas signés. Avis, à la personne qui nous a envoyé une note signée: «Un Maski». Nous regrettons, mais qu'elle se reprenne la semaine prochaine, en signant sa note de son nom.

ON DIT qu'Henri alias La Zone Neutre, fait, au profit du Club de St-Justin du journalisme afin de rembourser les pertes qu'il fera lors de la partie de base-ball Maskinongé vs St-Justin.

Ministre des Affaires Etrangères.

Potins du Base-Ball

ON DIT, que notre député Barrette a eu la générosité de laisser son pari au profit du Club de l'«Echo de St-Justin».

ON DIT, que le député Thisdel aime mieux recevoir la balle de son copain Barrette que l'injure de ses meilleurs adversaires.

ON DIT, que le noble citoyen de St-Justin, M. W.-H. Gagné, était heureux d'applaudir l'association sportive qui joue sous le nom de l'oeuvre à laquelle il a donné le meilleur de sa vie, l'«Echo de St-Justin».

ON DIT, que huit prêtres, quatre médecins, trois notaires, deux députés assistaient à l'ouverture officielle du Club de l'«Echo de St-Justin».

ON DIT, que l'éclat de la fête sportive de St-Justin fut rehaussé par la présence du maire de Maskinongé, Monsieur le Docteur L.-T. Caron.

ON DIT, que M. Eugène Le-Beau a sonné le carillon de la victoire, dimanche dernier. Souhaitons qu'il le sonnera encore à l'avenir!

ON DIT, qu'Armand Chapdelaine doit, dans un avenir prochain, remplir l'espace des sons clairs et sonores de sa trompette.

ON DIT, que le supporteur Plouffe a beaucoup d'admiration pour un lanceur qui retire au bâton assez d'hommes pour remporter les honneurs de la lutte.

ON DIT, que toute l'assistance a savouré avec ivresse la joute de l'inauguration.

ON DIT que le beau sexe chérit la position excellente du frappeur Fleury.

ON DIT que les dames et demoiselles de l'estrade trouvent parfaite la discipline des joueurs de l'«Echo de St-Justin».

ON DIT, que nombreux sont les gens de Maskinongé, qui viennent jeter un coup d'oeil sur le terrain de l'«Echo de St-Justin».

ON DIT qu'une jolie brunette, du nom de Tansia, s'est enflé les paumes de la main à manifester son contentement pour tous les joueurs, petits et grands.

ON DIT, que Walter Lefebvre rit aux éclats quand il quitte l'estrade.

ON DIT, que «Tibé» n'oublie pas de descendre avec son fils Hervé tous les dimanches.

ON DIT, qu'Ernest Villeneuve préfère avoir à ses côtés un proche parent, pour assister aux joutes de balle au camp.

ON DIT que M. le Notaire a le don de faire tomber dans la bourse de jolies sommes.

ON DIT que les vendeurs de «cartes de score» veulent établir un record le 9 juillet.

ON DIT que la famille Bourgeois de Montréal ne fut pas déçue, en constatant le succès de leur fils Bernard, gérant du Club de l'«Echo».

ON DIT, que Rolland Lafrenière est un des premiers à prendre un siège dans l'estrade, avec sa gentille petite amie.

ON DIT, que M. Alfred Dugré reconnaît comme un amusement recommandable, pour toute la famille les parties de balle.

ON DIT, que Désiré Paquin prie tous les Saints du ciel pour qu'il fasse beau, dimanche.

ON DIT, que Simon Paquin a un \$2.00 tout neuf à faire battre... en faveur de son Club.

ON DIT, qu'Adélar Bastien, malgré le confort de l'estrade, demeure craintif jusqu'à l'issue de la partie.

ON DIT, que Madame Valmore Bélanger, de Woonsocket, l'heureuse gagnante des «cartes de score» s'attira de nombreux remerciements de la part des joueurs.

ments de la part des joueurs.

ON DIT, que la population des paroisses environnantes est anxieuse de savoir les résultats du 9 juillet. Qui vivra verra!

ON DIT, que les joueurs des deux camps sont prêts à dépenser toute leur énergie.

ON DIT, que plus de deux milliers de personnes vont assister à la joute fameuse.

ON DIT, que si les gens de Maskinongé sont généreux le 9, les gens de St-Justin le seront aussi le 30.

REMERCIEMENTS

Messieurs les membres du clergé, Messieurs les députés, Mesdames et Messieurs,

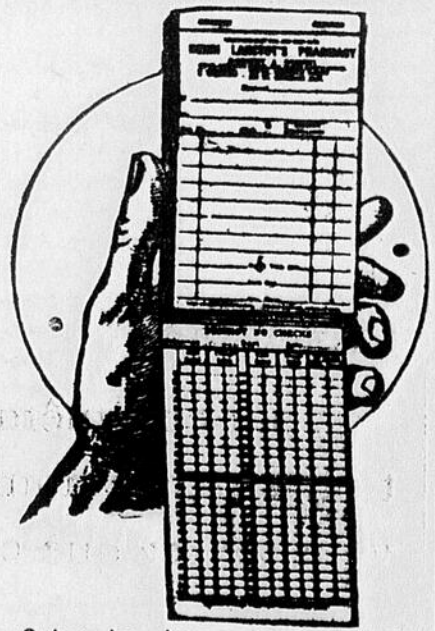
A titre de gérant de la petite mais vaillante équipe de l'«Echo de St-Justin», il me fait plaisir d'exercer en ce moment, par la voix de notre populaire journal l'«Echo de St-Justin», la tâche la plus agréable de mes fonctions officielles et de vous remercier bien sincèrement de nous avoir témoigné lors de l'ouverture officielle de notre saison une si profonde marque d'estime en assistant, en aussi grand nombre à l'invitation que nous vous avions faite. Aussi ne puis-je faire autrement que de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à nos futures joutes; vous êtes ici chez vous et j'ai conscience que tous mes joueurs s'associent à moi dans mon agréable tâche et que leurs pensées et leurs paroles sont le fidèle écho des miennes.

A vrai dire, point ne serait besoin de témoigner aussi ouvertement de nos bons sentiments à votre égard: qui donc oserait douter de notre franche amitié, de notre sincère reconnaissance envers nos bons admirateurs.

Encore une fois avec la plus profonde reconnaissance, je vous remercie et n'oubliez pas qu'à St-Justin, vous trouverez là un groupe de jeunes qui seront toujours heureux de revoir vos figures amies.

BERNARD BOURGEOIS, Gérant.

CALENDRIERS — ET — LIVRETS de COMPTOIR



Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS de COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

L'Echo de Saint-Justin, SAINT-JUSTIN, P. Q.

— Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

PREFERENCES

- Veux-tu un peu de thé?
- Pas de thé.
- Un peu de café?
- Pas de café.
- Un whisky et soda?
- Pas de soda.

Catalognes et Petits Rugs

Nous payons toujours les plus hauts prix pour ces deux articles. Si vous en avez à vendre venez nous voir.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les maux, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge, Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement \$3.00; la bouteille de 3 onces. Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 416
Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1878

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-11

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection. STE-URSULE, Comté de Maskinongé

82, rue St-Laurent — Tél. 105 LOUISEVILLE, P. Q.

Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

L.J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants: avec bouquins caoutchouc \$0.50 avec bouquins en bakélite 1.00

Prix spéciaux à la douzaine

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

OMER RINFRET

BOUCHER

Gros et détail Et commerce d'animaux de toutes sortes, volailles, foins, etc.

Service de Frigidaire Louiseville, P. Q.

Notes Locales

M. Barthélemi Philibert, ainsi que Mlle Yvonne Bouchard, de Beauharnois étaient de passage chez M. Xavier Philibert, dimanche dernier.

Mme Arthur Clément, de Longueuil a passé quelques jours à St-Justin dernièrement.

M. et Mme Aristide Bussièrès, née Simonne Philibert, sont allés à Québec la semaine dernière. Ils ont aussi visité Ste-Anne de Beauport.

MM. Lucien Marchand et Théophile Bastien, fils M., ont été nommés conseillers en remplacement de MM. Raphaël Paquette et Simon Paquin, démissionnaires.

Mlle Germaine LeBeau, Irène Gagné, ainsi que MM. Bernard Bourgeois et Robert Vézina sont allés rendre visite à M. et Mme Arthur Bourgeois, de St-Gérard de Magella, actuellement à leur résidence d'été.

Mlle Juliette Paquette, ainsi que M. Oscar Paquette, pour une huitaine à Montréal.

Mlle Laurette Vertefeuille nous quittera sous peu pour quelque temps de repos au Lac des Piles.

M. et Mme J.-H. Aubé, de Berthier sont venus à St-Justin dimanche, pour assister à l'ouverture officielle de la saison de balle au camp. Ils étaient accompagnés de M. et Mme J.-A. Barrette, N. P., M.P., de St-Barthélemi.

M. l'abbé Ovide Gagnon, des Trois-Rivières, passe la semaine dans sa famille.

M. et Mme J.-A. Grenier et leur fille Marguerite, de Montréal, Mme Charles Berthiaume et ses filles Aline et Madeleine Grenier, de passage au presbytère de St-Justin, chez M. l'abbé Jos Grenier.

M. et Mme Arthur Bourgeois et leurs enfants Madeleine, Germain, Jean-Yves et Louis, de Montréal, sont venus à St-Justin dimanche dernier.

Mme Albert Gariépy, M. et Mme Jos Simard, Mlle Croteau, de Montréal, étaient de passage à St-Justin et Maskinongé où ils ont assisté aux funérailles de Mlle Gertrude Gagnon, Jeudi.

Mme André Hubert, de Lowell, Mass., est venue assister aux funérailles de sa mère, Mme Adélarde Lemyre.

Mme Ludger Hubert et ses enfants, de Springfield, sont venus assister aux funérailles de Mlle Gertrude Gagnon.

M. Charlemagne Gravel, Gérant de la Banque d'Épargne de la Cité du District de Montréal rue St-Jacques, et sa dame en promenade à St-Justin dernièrement chez M. le Major J.-P.-L. Bastien.

Mlle Réjane et Gizelle Bastien, élèves des Soeurs Ste-Anne au couvent de St-Cuthbert, Qué. et filles du Major J.-P.-L. Bastien sont maintenant en vacances chez leur père, après avoir été couronnées de succès aux examens. Mlle Gizelle a obtenu 98 1/2% dans le concours de musique.

Sépulture. — Le 1er juillet, Clémentine Mongrain, épouse d'Adélarde Lemyre, à l'âge de 68 ans.

Feu Mme Adélarde Lemyre

Le 29 juin est décédée après une courte maladie, Mme Adélarde Lemyre, née Clémentine Mongrain, à l'âge de 68 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son mari, 6 enfants: M. Joseph-L. Lemyre, le Maskinongé, Henry, des Etats-Unis, Albert, de l'Ouest canadien, Mme André Hubert, (née Alma), de Lowell, Mass., Lucien, de Maskinongé et Jules de St-Justin; ses frères et soeurs: Azilda, Clara et Léona Mongrain, Onésime, Joseph et Théophile Mongrain.

Les porteurs étaient ses deux frères: Théophile et Onésime Mongrain; ses deux beaux-frères: Édouard Vallerand et Joseph Lemyre; ses gendres: Théo Philibert et Herménégilde Philibert.

M. et Mme Adam Bastien, MM. Joseph et Marcel Lafrenière, de Maskinongé; M. et Mme Clément Philibert, MM. Joseph et Onésime Mongrain, M. Théophile Mongrain; Club de Base-Ball "Echo de St-Justin" par Bernard Bourgeois gérant; Famille W.-H. Gagné, Famille Edmond Lajoie, M. et Mme Séverin Philibert, Famille Adam Alarie, Famille Jos Béland, de Maskinongé; Famille Jos Lemyre, M. et Mme Jos Vertefeuille, Famille Paul Baril, M. et Mme Odilon Lemyre, Lebrun et Frère, Famille Joseph Lemyre.

Bouquets spirituels. — Famille Aristide Béland, Famille Herménégilde Philibert, Famille Édouard Vallerand.

L'"Echo de Saint-Justin" prie la famille de bien vouloir accepter ses sincères sympathies.

On dit que...

ON DIT qu'un certain marchand de Maskinongé, chaud partisan de son club, parie sur la partie du 9 juillet, 100 livres de sucre contre \$1.00 Avis aux amateurs de St-Justin qui voudraient se faire des confitures à bon marché.

ON DIT, que l'honneur d'avoir enregistré de premier point de la partie de dimanche dernier revient à l'un de nos trois mousquetaires... Atta Boy, Arthur.

ON DIT, que notre équipe de balle au camp compte deux séries de mousquetaires: le trio Bellemare-Bellemare-Lafrenière et le trio Ladouceur-Ladouceur-Doucet. (Le club est sous bonne garde.)

ON DIT, qu'un amateur de statistiques a compté 140 autos parkées le long des clôtures, près de notre terrain lors de la partie d'ou-

verture; véhicules à traction animale et bicyclettes en plus.

ON DIT que pas moins de dix prêtres ont bien voulu accepté l'invitation des organisateurs et assister à notre partie dimanche dernier. Nous les prions respectueusement d'agréer nos remerciements.

ON DIT que les organisateurs de notre Club ont grandement apprécié le geste de M. le Chanoine Désy, de Berthierville et lui en sont fort reconnaissants.

ON DIT qu'André et sa famille sont rendus à leur résidence d'été.

ON DIT que... M. Barrette semble fort désintéressé du vil métal mais le trésorier ainsi que tous les membres de l'organisation (gens pratiques) lui sont très reconnaissants pour son cadeau princier.

ON DIT que... le Chef de police ne craint pas de parier un beau "Bill" tout neuf plus une roue de "Char" pour son club. On dit de plus que sa digne épouse serait prête à refuser un beau voyage plutôt que de manquer une partie de balle — Bravo!!!

ON DIT que... plus de cent cinquante personnes ne purent trouver place dans l'estrade, faute d'espace.

ON DIT que... certains automobilistes font la navette entre St-Justin et Maskinongé pour comparer les assistances aux deux places naturellement St-Justin a toujours la plus forte.

ON DIT que... M. l'abbé Tessier du Séminaire des T.-Rivières a admiré le bel esprit sportif des joueurs et de l'assistance, même il paraît qu'il n'a pas ménagé ses félicitations et ses encouragements... Merci M. l'abbé.

ON DIT que... MM. les maires de Maskinongé, Ste-Ursule, St-Barthélemi et St-Justin ont bien aimé la dernière partie, nous les invitons à être témoins de nos futures victoires.

ON DIT que... MM. J.-A.-Ed. Baril, le docteur T. Nepveu et leurs amis se proposent de revenir souvent assister à nos parties, nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

ON DIT que... la direction du club aimerait que M. le député Barrette assiste souvent à nos jou-

Les deux tiers de ma vie sont écoulés, pourquoi tant m'inquiéter sur ce qui reste? — La Bruyère.

Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde, se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui, se trompe encore davantage. — La Rochefoucault.

VARIETES

Pour tenir les tapis en place Les carpettes en tapisserie, jute ou velours, ont tendance à glisser sur un parquet ciré. C'est ennuyeux, quelquefois même dangereux. Cousez dans chaque coin de la car-

pette, en dessous, une rondelle de caoutchouc comme on en emploie pour jarres à fruits. Pour les grandes carpettes, cousez les rondelles sous les bords à égales distance.

Pour rafraîchir les colliers de perles Il arrive que les perles des colliers perdent de leur éclat. Essayez ce procédé: appliquer sur les perles une légère couche de poli à ongles de la teinte appropriée, laisser sécher, vos perles ont repris leur éclat primitif.

Quelques bons conseils Ne dormez pas dans les mêmes sous-vêtements que vous avez portés durant le jour.

Ne dormez pas dans une chambre qui n'est pas aérée. N'essayez pas de faire moins de 7 à 8 heures de sommeil dans les 24 heures.

N'oubliez pas de prendre un bon verre d'eau avant déjeuner. N'essayez pas de faire une bonne journée d'ouvrage sans prendre un bon déjeuner.

Ne mangez qu'une nourriture nutritive et bien préparée. N'essayez pas de résister sur du café ou des stimulants alcooliques quand vous devriez dormir ou reposer.

Ne pensez pas parce que vous êtes une ménagère que chaque instant de votre temps doit être employé dans des travaux de ménage. Ne privez pas votre esprit en vivant sans livres, journaux et revues.

LA VRAIE PLACE

Mariette. — Pourquoi dis-tu qu'il a le coeur à la bonne place? Adrienne. — Il l'a déposé à mes pieds hier soir.

TAXI



Autos et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit

Nap. S. de Carufel & Fils,
Tél. 29, Pont Maskinongé

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est le par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — Vous serez surpris du résultat. TARIF: 25 mots ou moins 25 cents; un centin par mot additionnel. Cinq insertions pour le prix de quatre.

Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

"ROMANS." — Livre National "usagé. 8 romans pour un dollar, 50 pour cinq dollars, 100 pour neuf dollars. Franco. Catalogue. A "La Cité des Livres" 4430 rue St-Denis, Montréal."

Vous trouverez toujours au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q., le plus beau choix d'Articles de toilette, tels que: Parfums, Lotions, Bayrhum, Crème de beauté, Poudre de toilette, etc., etc.

HOMMES DEMANDES

Avons besoin d'hommes sérieux, actifs et ambitieux pour détailler 160 Produits Canadiens comprenant Articles de Toilette, Médecines, Produits Alimentaires et Produits de la Ferme. Système Comptant. Nos vendeurs actuels font de \$25.00 à \$35.00 par semaine. Aucun risque. Meilleur temps pour partir ce commerce. Territoire réservé. Détails et Catalogue. LA CIE FAMILIEX, 4785 Ste-Catheine Et Montréal.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

P.-O. PAQUETTE
Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.
ENTREPRENEUR GENERAL
Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.
Entrepreneur-Electricien Licencé.
SAINT-JUSTIN

L'Almanach du Peuple
Est en vente au bureau de l'Echo de Saint-Justin à 25 cents. Par la poste, 10c. en plus.

Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez dans un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au ...

MAGASINS
Indépendants
VICTORIA
LIMITÉE

W. H. GAGNE, Prop., Saint-Justin, P. Q.
Assortiment très varié dans toutes les lignes.

Fêtes inoubliables à l'Académie de Louiseville

(suite de la première page)

d'Arc, Lucien Paquin, curé de St-Rivières, Epiphane, directeur de l'école St-Dominique de Québec, Marcel, Alcide, Dosithée, Eugène, Victor de l'école Morrissette de Québec, Isidore, Maxime-Louis, Joseph, Jérôme, Liguori de Montréal, Alfred-Marie, Edme, Gustave, Thomas d'Aquin, Eraclas, Armand Joseph.

MM. les membres du comité d'organisation Donat Perreault H. Bellemare, L.P. Boucher, Adrien Loranger, Hector Caron, Napoléon Desrosiers, Dr Lucien Plante, Arthur Giguère, Alphonse Bussièrès, Alcide Lescadres, Fernand Brière, Fernand Jacques, Bernardin Bélanger, Adrien Lacombe Antonin Gravel, Omer Gagnon, H.-P. Giguère, Armand Lupien, Harry Desaulniers, J.-H. Trépanier, Albert Caron, Joseph Caron, Alfred Lesage, Alfred Lambert, J.-B. Bellemare, William Lawler, Oscar Lemire, Lionel Plante, M.D. Laurent Giguère, Théobald Chevalier, A.-E. Lesage, J.-A. Legris, M.D., J.-H. Giguère, Edouard Hébert, Dr L. Gélinas, L. Albert Ringuette.

ANCIENS ELEVES

MM. Alphonse Chevalier, Joseph Picotte, Victorin Gravel, Alexandre Lajoie, Donat Bellemare, Philippe Loranger, J.-A. Pichette, C.-E. Pichette, Victor Damphouse, Clovis Doyon, Charles-Edouard Lamirande, Joseph Mineau, Guillaume Desrosiers, Camille Chabot, Joseph Trépanier, Ferdinand Lefebvre, Gaudias Hallé, Arthur Trépanier, Joseph Caron, Joseph Desrosiers, Joseph Baribeau, Lionel et Joseph Desrosiers, de Montréal Joseph Lambert, Donat Pichette, Joseph Bourré, F.-X.-A. Bélanger, J. M. Lambert, Lorenzo Giguère, Joseph Desaulniers, William Chesley, Omer Hubert, J. L. St-Pierre, Oscar Adams, Hervé Béland, J. J. Dionne, J. Alcide Gravel, Armand Lamirande, Armand Desjarlais, Irénée Gravel, Albert Laurent, Joseph Edouard Gravel, Freddy Rénière, Philippe Dusaillon, Conrad Martin, Euclide Lessard, J. L. Turcotte, Léonard Vallière, Gaston, Bournival, J.-F. St-Jean, P. E. Turgeon, Jules Paquin, Odilon Fortier, J. P. A. Trudel, Eugène Bellemare, Paul Emile Hémond, Marcel Charrette, Robert Plante, Maurice Turgeon, Armand Carrier, MM. L. P. Coutu, Raymond Langevin, Jules Béland, Maurice Béland, Normand Brière, Joseph Lacombe, Lucien Caron, J. R. Gélinas, Bernard Mineau, Richard Giguère, Maurice Pagé, Alfred Pagé, G.-A. Fleury, Alidi Desaulniers, Maurice Fortier, E. Lebel, W. Houde, Emile Chevalier, Hamilton Heaton, Paul Vanasse, Raymond Martin, Noel Coutu, Réginald Clairemont, Robert Paquin, J.-L. Lafleur, Léonard Milot, Re-

né P. Lesage, Charles Fortin, Normand Martin, Louis Philippe Lafleur, J. P. Chevalier, Victor Milot, Hervé Lafontaine, Edouard Laurent, P.-E. Piché, Alcide Laurent, Emile Héroux, Paul-Emile Caron, Georges Piché, Antonio Pichette, Gaston Fleury, Guy Bournival, Dionis Desaulniers, Ed. Paquin, Albert Gaucher, Bernard Loranger, G.-A. Giguère, Maurice Guignard, Louis-Philippe Guignard, Roger Dubord, Raymond Robie, Cyrille Jutras, Raoul Charette.

La salle du banquet n'était pas la moins attrayante Décoration, mets succulents et abondants, mais surtout atmosphère de joie, de gaieté, de fraternité, d'amitié remplie de souvenirs émus de rires francs, d'abandon sincère et d'union illimitée entre tous les anciens de tous les rangs de la société depuis les plus hautes personnalités religieuses et civiles jusqu'aux plus humbles anciens qui n'ont pas encore entrepris la lutte pour la vie. Les quelques cinq cents anciens qui assistaient au banquet ont fait une ovation à chacun des orateurs qui leur ont parlé de la religion, de la patrie des anciens, curés de la paroisse, professeurs et élèves.

M. le président Charles Heaton a souhaité la bienvenue à son Excellence Mgr A.-O. Comtois, aux invités d'honneur, à tous les anciens, aux membres de l'institut des RR. FF. de l'instruction Chrétienne qui ne font pas partie de la maison, aux membres de la fanfare du Sacré-Coeur de Grand'Mère, M. l'abbé Donat Baril, curé de la paroisse, a ensuite proposé la santé de Notre Saint Père le Pape et de la Religion. Son Excellence Mgr A.-O. Comtois a répondu à cette santé.

SON EXCELLENCE

"Je ne pouvais refuser une aussi aimable invitation, dit son Excellence. J'ai interrompu la visite pastorale pour être au milieu de vous aujourd'hui. Je vous félicite d'être venu en aussi grand nombre vous réchauffer auprès de votre Alma Mater. Je n'arrive pas de Rome. La dernière fois que j'y suis allé il y a deux ans, j'étais en compagnie de votre curé M. l'abbé Baril. Je puis vous dire qu'à cette époque il a recueilli tous les honneurs alors que je passais pour son vicaire. Je puis vous dire cependant que le Saint-Père est avec vous de coeur et d'esprit. Je le connais assez pour vous exprimer cela sans hésiter. Son autorité lui vient de Dieu le Père par son Fils. Elle réside dans sa force spirituelle et ne commande pas au monde avec des armes mais avec un sourire. Elle ne veut que le bien des peuples qu'elle gouverne et le Saint Père ne peut qu'être heureux de voir tant de monde réuni autour des RR. FF. de l'Instruction chrétienne.

"Vous avez en eux des Frères qui vous ont formé dans l'ordre spirituel et je suis heureux de rendre ce témoignage aux RR. Frères qui seconde le prêtre dans son la-

neur auprès des âmes. Vous avez reçu ici la première orientation de votre vie et le succès que vous avez remporté dans votre carrière propre vous le leur devez. L'adolescence est une époque importante dans la vie. Elle lui donne son orientation et la vie sera heureuse ou malheureuse selon ce qu'aura été l'adolescence. Cette belle assemblée me démontre que vous avez réussi dans la vie et je suis heureux de constater que vous avez la mémoire du coeur et que vous avez profité de l'occasion pour le témoigner aux RR. FF. de l'Instruction Chrétienne. Je ne crois pas qu'il y ait une congrégation plus attachée à Notre Saint-Père le Pape et à l'Eglise que les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne. On peut dire d'eux qu'ils sont le bras droit de l'église. Je considère que je ne suis pas sorti de mon sujet en répondant à la santé du Pape en vous parlant des RR. Frères.

"L'Amicale que vous constituez aujourd'hui est très importante. Le Pape l'approuve. Le Pape recommande toujours et partout l'apostolat laïc, c'est-à-dire la participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique. Le prêtre dans les circonstances modernes ne peut suffire. Il doit compter sur des organisations comme les amicales qui la seconderont. C'est pourquoi la Pape l'approuve. Le but principal d'une amicale est de vous réunir auprès de ceux qui vous ont formé pour vous réchauffer aux bons principes qu'ils vous ont donnés. Ceux qui vous ont donné la première formation sont ceux qui la compléteront et vous en deviendrez par là plus capables de faire le bien. Au nom de notre Saint Père le Pape, je vous dis: réunissez-vous souvent à l'école St-Louis de Gonzague de Louiseville afin que votre action en soit plus efficace pour le plus grand bien de l'Eglise et de la Patrie."

M. le président Heaton proposa ensuite la santé du Roi. M. J.-A. Lesage de Québec proposa celle du Canada et M. J.-A. Barrette M.P. Maskinongé lui répondit. M. le Dr A.-D. Milot proposa la santé de l'Institut des RR. FF. de l'Instruction Chrétienne à laquelle répondit le Révérend Frère Hipparque, provincial de l'Institut. La santé de l'Amicale des Anciens élèves fut proposée par M. L.-J. Thisdel, M. P.P. Le Révérend Frère Alphonse, sous visiteur, répondit au nom des anciens maîtres. Cette voix fut particulièrement acclamée et ovationnée. Cette conduite des anciens indique d'une manière non équivoque tout l'attachement que portent les anciens pour les professeurs qui se sont dévoués à l'éducation de leur prime jeunesse.

M. Noel Coutu, étudiant en médecine à l'Université de Montréal, répondit au nom des anciens élèves. L'allocution de M. Coutu exprime bien la mentalité des anciens de l'école St-Louis de Gonzague de Louiseville. On pourra, à sa lectu-

re, se convaincre que les autorités civiles et religieuses de la paroisse et de la province toute entière ont droit d'être fières des élèves sortis de cette institution jubilaire. Voici le texte du bref discours de M. Coutu:

"Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Président de m'avoir confié la délicate mission d'être l'interprète de tous les anciens du Collège de Louiseville. Je me dois aussi de féliciter M. Thisdel pour avoir si bien compris tout ce qu'était pour nous, anciens, cette institution et d'avoir porté avec autant de finesse et de tact la santé au nom des anciens de Louiseville.

Etant réunis pour la première fois depuis la fondation du collège, nous marquons aujourd'hui par des fêtes solennelles le quarantième anniversaire de notre Académie et nous posons les bases d'une Amicale qui fixera des liens très étroits entre tous et chacun de nous.

Diplomatie féminine

Il arrive que des propriétaires renoncent volontairement à retrouver leurs objets perdus. C'est assez rare, mais cela arrive.

Voici un exemple récent:

Une dame vient au bureau en compagnie de son mari déclarer la perte d'une fourrure. Le lendemain, elle se présente seule:

— J'ai déclaré hier une fourrure perdue à laquelle je tenais beaucoup. Mais, en partant, mon mari, pour me consoler, m'en a promis une bien plus belle. Alors, j'aimerais autant ne pas retrouver la première. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen?...

Causes profondes

Une déclaration des évêques à l'occasion du grand congrès des catholiques américains, tenu à Washington, affirme que les causes de la pénible situation générale aux Etats-Unis est la divorce de la morale et de la religion d'avec le monde de l'éducation, de l'industrie, de la politique et des affaires.

"La fausse doctrine, y dit-on, qui a fait de l'argent le but de la vie a conduit aux théories communistes. Une autre conséquence de l'indifférence morale et religieuse a été la rupture du foyer et le règne de la doctrine inhumaine du contrôle des naissances.

— Enseignez-moi donc, disait un pauvre diable, le chemin qu'il faut suivre pour arriver à la fortune.

— Rien de plus facile: prenez à droite, prenez à gauche, prenez de tous les côtés... Voilà tout.

Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro-spécimen.

Prenez une CE-PHANOL

Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.



Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les Ce-Pha-Nol sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables Ce-Pha-Nol et les tablettes ordinaires.

Boîte blanche et violette



DESSINS
Pour ANNONCES, ETIQUETTES, MARQUES DE COMMERCE, ENTENTES DE LETTRE, DIPLOME, CATALOGUES, AFFICHES, etc.
Spécialité: Cartonnages commerciaux
"Originalité et bon goût"
Studio 1 MONTREAL 71, rue SHEPPARD E. EDDY F. PREVOST

EN-AR-CO MOTOR OIL
Essayez notre célèbre gasoline "White Rose" et nos huiles "En-ar-Co". Ces produits donnent toujours satisfaction.
Magasin W.-H. GAGNE, Saint-Justin, P. Q.
WHITE ROSE GASOLINE
COPYRIGHT 1932 CANADIAN OIL COMPANIES, LTD., TORONTO, ONT.

'TIPIT LE CHÉTV' PAR EDDY PRÉVOST

C'est toi - TITUR! qui vise comme ça - tu es un vrai tireur, un futur champion du Canada!

CERTAINEMENT! - ET JE TIRE À 100 VERGES. - JE VEUX TE MONTRER MON SECRET POUR UN VIEUX CINQ!

OK!! V'LA \$5.-

TU VOIS - T'IPIT - JE TIRE À 100 VERGES DE LA CLOTURE!...

...ET ENSUITE - TOUT CE QU'IL Y A À FAIRE - C'EST DE TRACER LA CIBLE AUTOUR DU TROU!

Tous droits réservés - 1932